



# DÉCLARATION DES PERFORMANCES



1. Code d'identification unique du produit type:  
0100203-DoP-101
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:  
Marmoleum Modular (EN-ISO 24011)
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:  
Pour une utilisation comme revêtement de sol dans les bâtiments (voir EN 14041) selon les spécifications du fabricant.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
Forbo Flooring B.V., Industrieweg 12, 1566 JP Assendelft, The Netherlands
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:  
Système 3
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:  
Nom de l'organisme notifié ayant réalisé le rapport d'essai pour l'essai de type initial reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant.  
  
TÜV Rheinland Nederland BV  
Westervoortsedijk 73  
NL-6827 AV Arnhem, The Netherlands  
Notified Laboratory n°0336
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:  
pas applicable

9. Performances déclarées		
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu		EN 14041: 2004/AC:2006
Teneur en pentachlorophénol		
Émissions de formaldéhyde		
Résistance au glissement	$\mu \geq 0,30$	
Comportement électrique (dissipatif)	NPD	
Comportement électrique (conducteur)	NPD	
Comportement électrique (antistatique)	$\mu \geq 0,30$	
Conductivité thermique [W/mK]	0,17	
Étanchéité	NPD	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par:

Director Operations: Sebastiaan Röben

Assendelft, 5-01-2021

